

**COMPTE-RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**  
**Communauté de Communes "Norge et Tille"**  
**Séance du 10 février 2020**

*Département de la Côte d'Or*

Date de convocation  
4 février 2020

L'an deux mil vingt, le lundi 10 février à 18 h 30 le Bureau de la Communauté de Communes "Norge et Tille" s'est réuni en la Mairie de Brognon sous la présidence de Ludovic ROCHETTE, Président.

Date d'affichage  
4 février 2020

**Étaient présents :**

Nombre de Conseillers  
En exercice: 14

Patrick MORELIERE - Patricia GOURMAND - Philippe MEUNIER – Didier MAINGAULT – Ludovic ROCHETTE – Frédéric IMBERT – Patrice CHIFFOLOT - Patrice DEMAISON - Maurice CHEBION – M. Patrice MANCEAU - Nadine MUTIN – Michel LENOIR - Pierre JOBARD.

Présents : 14  
Absents : 1  
Pouvoirs : 0  
Votants : 13

*Excusé :* Jean-Pierre OPPLERT

Le président ouvre la séance du Bureau Communautaire.  
Différents points sont d'abord évoqués mais ne faisant pas l'objet d'une délibération des membres du bureau communautaire.

**Développement économique**

**RESERVATIONS - TERRAINS ZAE DE LA PETITE FIN (délibération)**

*Vu la délibération 2017-49 donnant délégation au bureau communautaire pour vendre les parcelles de la zone d'activité de Saint Julien*

Le président informe les membres du Bureau que M. COTTIN Yves ne souhaite plus acquérir la parcelle 7c (73).

Le Président présente au Bureau les demandes d'acquisition d'une parcelle :

- M. Mathieu OLIVIER souhaiterait acquérir les parcelles 6a et 6b (61 et 62)
- M. Sylvain RICHARD souhaiterait acquérir la parcelle 7c (73)

Le Bureau, à l'UNANIMITE :

- **DECIDE**, de retirer la réservation de la parcelle 7c (73) de M. COTTIN
- **DECIDE**, de retenir la demande de M. Mathieu OLIVIER ou toute personne morale pouvant le substituer pour l'acquisition des parcelles 6a et 6b (61 et 62)
- **DECIDE**, de retenir la demande de M. Sylvain RICHARD ou toute personne morale pouvant le substituer pour l'acquisition de la parcelle 7c (73)
- **AUTORISE**, le Président à conclure les ventes
- **AUTORISE**, le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier

**Fin de la séance à 19h30**

Le président, Ludovic ROCHETTE

